



LIVRET ETUDIANT

Master Mention *Sciences du Langage*

Parcours Linguistique, Didactique des langues et des cultures - Français Langue Étrangère et Seconde

1^{ère} année

Année 2025-2026

Table des matières

1. Administration et équipe enseignante	3
Administration	3
Equipe enseignante du département de linguistique	3
Autres enseignant·e·s intervenant dans la formation	4
2. Objectifs généraux du master	5
3. Organisation du master en blocs de compétences	7
4. Label Graduate Track « Humanities and Social Sciences »	8
5. Enseignements de 1^{er} semestre	8
Enseignements fondamentaux	8
6. Enseignements de 2^e semestre	16
Enseignements fondamentaux	16
7. Informations importantes	20
A propos du stage	20
Inscription pédagogique	20
Informations sur l'ENT	20
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	21
Contacter les enseignant·e·s	21

1. Administration et équipe enseignante

Administration

Directrice du département de Linguistique

Christine BLANCHARD

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

Christine.BLANCHARD@uca.fr

Responsable du master

Lidia LEBAS

Linguistique, psycholinguistique et français langue étrangère

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Lidia.LEBAS@uca.fr

Gestionnaire pédagogique du master

Laëtitia AUGHEARD

Bureau 203 - tél. : 04 73 34 65 73

linguistique.lcsh@uca.fr

Equipe enseignante du département de linguistique

Christine BLANCHARD

Didactique du français langue étrangère, communication, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

Christine.BLANCHARD@uca.fr

Damien CHABANAL

Phonétique, phonologie et français langue étrangère

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

Damien.CHABANAL@uca.fr

Anne-Laure FOUCHER

Linguistique, didactique du français langue étrangère, Numérique pour l'apprentissage

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

A-Laure.FOUCHER@uca.fr

Hana GRUET-SKRABALOVA

Linguistique, syntaxe

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Hana.GRUET-SKRABALOVA@uca.fr

Lidia LEBAS

Linguistique, psycholinguistique et français langue étrangère

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

Lidia.LEBAS@uca.fr

François TROUILLEUX

Linguistique informatique

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

Francois.TROUILLEUX@uca.fr

Autres enseignant·e-s intervenant dans la formation

Aurélie BARNABE

Département d'anglais, UFR Langues, Cultures et Communication
Aurelie.BARNABE@uca.fr

Murielle BIDAULT

CAVILAM
mbidault@cavilam.com

Mylène BLASCO

Département de Lettres Modernes, UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
Mylene.BLASCO-DULBECCO@uca.fr

Claire BERTHONNEAU

Centre FLEURA
Claire.BERTHONNEAU@uca.fr

Laurent CAMUS

UFR STAPS
Laurent.CAMUS@uca.fr

Rose-Marie CHAVES

CAVILAM
rmchaves@cavilam.com

Jules FAURE

Laboratoire de recherche sur le langage (doctorant)
Jules.FAURE@doctorant.uca.fr

Alice JEAN

Association CLES
Alice.JEAN@ext.uca.fr

Lalie PIRET

Laboratoire de recherche sur le langage (doctorante)
Lalie.PIRET@doctorant.uca.fr

Olena POLOVYNKO

Département d'études slaves, UFR Langues, Cultures et Communication
Olena.POLOVYNKO@uca.fr

Caroline LARDY

Département des Métiers de la Culture, UFR LCSH
Caroline.LARDY@uca.fr

Selon la langue choisie pour valider l'UE de langue étrangère, différent·e-s enseignant·e-s de langue, spécialistes d'anglais, espagnol, russe, italien, etc. seront amené·e-s à intervenir dans le master.

2. Objectifs généraux du master

Le master **mention Sciences du langage (SDL) parcours Linguistique, Didactique des Langues et des Cultures - Français Langue Étrangère et Seconde (LiDiFLES)** a pour objectif général de former des personnes capables de s'adapter à des publics variés, à des objectifs d'apprentissage de la langue française divers, soit dans des situations de classe présentes, soit dans des situations pédagogiques médiatisées par les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'éducation (Tice).

Il s'agit de devenir autonome par rapport à la mise en place d'une formation en français langue étrangère en direction des publics habituels du FLE (adultes étrangers en situation exolingue ou endolingue), d'adolescent-e-s étranger-e-s dans leur système scolaire, d'enfants étrangers non francophones devant intégrer le système scolaire français, de migrant-e-s aux parcours et objectifs divers, comme d'un public en difficulté (analphabétisme, illettrisme).

En master 1, il s'agira plus particulièrement :

- de faire réfléchir les étudiant-e-s aux différentes dimensions de l'acte d'enseigner/faire apprendre une langue étrangère, ce qui inclut une attention aux aspects linguistiques (caractéristiques propres au français), aux aspects culturels et interculturels, à l'utilisation du numérique ainsi qu'aux aspects didactiques (comment faire apprendre plutôt qu'enseigner) ;
- de fournir des outils permettant d'être un-e enseignant-e autonome et créatif.ve, garantissant à terme un enseignement de qualité ou permettant de conduire une recherche dans le domaine des sciences du langage.

Outre les compétences transversales des diplômés de masters de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines, les étudiant-e-s validant le master mention SDL parcours LiDiFLES pourront prétendre à valider les 5 grandes compétences suivantes (sur les 2 années) :

Compétence 1 - Mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage du français en tant que langue étrangère ou seconde, en direction de publics aux profils différents, selon des modalités variées

- en concevant et planifiant des scénarios pédagogiques (de la séance courte de travail sur un point linguistique avec des apprenants de FLE à l'aide d'un manuel de FLE jusqu'à la scénarisation d'un dispositif complet de formation complètement distanciel)
- en mobilisant des savoirs et des savoir-faire (linguistiques, culturels, psycholinguistiques) pour des objectifs d'apprentissage visés
- en communiquant clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'écrit et à l'oral, dans l'adresse au groupe ou individuelle, ou éventuellement dans une langue étrangère tierce
- en pilotant des situations d'enseignement/apprentissage pour faire acquérir des contenus, des savoir-faire, etc.
- en adoptant une posture adéquate face aux apprenants, en modalités présentes, hybrides ou distancielles

Compétence 2 - Conduire une recherche dans le domaine de la linguistique et de la didactique

- en synthétisant la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme,
- en respectant les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique
- en formulant une (ou des) question(s) de recherche
- en recueillant des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards du domaine
- en présentant et analysant ces données selon les standards du domaine
- en produisant un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure)
- en utilisant une langue étrangère pour accéder à la littérature du domaine

Compétence 3 - Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils des champs de la linguistique, de la didactique, de l'anthropologie culturelle et de la psychologie pour des objectifs relevant de l'enseignement-apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers

- en utilisant les notions et les outils méthodologiques des domaines concernés pour différents objectifs
- en produisant des analyses, des synthèses, des comptes-rendus, des rapports en direction de différents destinataires (spécialistes ou non spécialistes)
- en rendant compte de sa pratique à différents acteurs du domaine de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères
- en s'appuyant sur ses connaissances en langue étrangère
- en s'appuyant sur les ressources des domaines concernés
- en veillant à la clarté et à la cohérence des analyses et des présentations
- en tenant compte des enjeux de l'enseignement-apprentissage du FLE

Compétence 4 - Mobiliser le numérique dans des situations relevant du domaine de l'enseignement/apprentissage du FLES et de la recherche en SDL

- en travaillant collaborativement
- en menant des recherches documentaires
- en présentant des résultats de recherche
- en présentant de manière dynamique des contenus pédagogiques en présentiel
- en élaborant des ressources pédagogiques avec des logiciels spécialisés pour un enseignement distanciel ou du présentiel médiatisé
- en intégrant des outils numériques pour la communication et la collaboration dans des scénarios pédagogiques
- en utilisant des logiciels spécialisés pour assurer une médiation pédagogique distancielle

Compétence 5 - Adopter une posture réflexive sur sa pratique, ses connaissances et sa posture

- en conduisant des analyses critiques des outils et des supports existants dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE
- en s'auto-évaluant
- en élaborant et en mettant à jour un portfolio de compétences
- en identifiant des pistes de développement de sa pratique, de ses connaissances, de sa posture

Les étudiant·e·s intéressé·e·s par la recherche en linguistique ont la possibilité de combiner une formation pratique au métier d'enseignant·e de FLE et une formation à la recherche sur des problématiques linguistiques en relation avec l'enseignement des langues étrangères :

- en suivant des UE de linguistique dans le cadre des options de semestre 1 ;
- en rédigeant un TER (Travail d'Etude et de Recherche) sur une problématique linguistique, dirigé par un·e enseignant·e-chercheur·e du Laboratoire de Recherche sur le Langage ;
- en réalisant, si souhaité, un stage dans une organisme enseignant le français en tant que langue étrangère.

3. Organisation du master en blocs de compétences

Le master s'organise en trois grands blocs de compétences, le bloc C n'étant pas compensable avec les deux autres.

Blocs	Semestres	Intitulés UE	ECTS
Bloc A – Développer et intégrer des savoirs spécialisés	Semestre 1	Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE	6
	Semestre 1	Linguistique 1	6
	Semestre 2	Didactique des domaines du FLE/S et savoirs professionnels pour la classe	6
	Semestre 2	Linguistique 2	3
	Semestre 2	Anthropologie culturelle	3
	Semestre 3	Didactique des langues étrangères et méthodologie du projet	6
	Semestre 3	Didactique de l'alphabétisation	3
	Semestre 3	Psychologie et éducation	3
Bloc B – Projets en sciences du langage et usages spécialisés des outils numériques	Semestre 1	Projets en didactique	3
	Semestre 1	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1	3
	Semestre 2	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2	3
	Semestre 2	Projets en linguistique appliquée 1	3
	Semestre 3	Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 3	3
	Semestre 3	Projets en linguistique appliquée 2	3
Bloc C – Communiquer et agir en contexte professionnel	Semestre 1	Langue étrangère	3
	Semestre 1	Communication professionnelle	3
	Semestre 1	UE optionnelle à choix	6
	Semestre 2	Professionnalisation	12
	Semestre 3	Culture scientifique et rédaction du mémoire de recherche ou professionnel	3
	Semestre 3	Langue étrangère	3
	Semestre 3	Option (IFLA ou TDL)	6
	Semestre 4	Stage	30

4. Label Graduate Track « Humanities and Social Sciences »

Le Master SDL-LiDiFLES est labellisé Graduate Track (Humanities and Social Sciences).

L'objectif du programme de la Graduate Track Humanities and Social Sciences est de former des spécialistes en sciences humaines et sociales possédant une expérience internationale et des connaissances dans les outils numériques en application au domaine du master.

Ce label permet d'allouer des bourses aux étudiant.es qui possèdent un bon dossier et qui souhaitent s'inscrire dans un projet de thèse. Les sélections ont lieu en fin de premier semestre afin que les étudiant.es aient le temps de faire mûrir leur projet.

Les étudiant.e-s optant pour ce programme suivront les cours du parcours classique au premier semestre, sauf pour l'UE 6 : « Anglais scientifique » (à la place du LANSAD) et pour l'UE 13 : « Projet de recherche - stage en laboratoire de recherche » (à la place de « Professionnalisation - stage en milieu professionnel »).

5. Enseignements de 1^{er} semestre

Enseignements fondamentaux

UE 1 : Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE

Nombre de crédits ECTS : 6

Cette UE est constituée de 2 EC (« éléments constitutifs ») :

EC 1 : Fondamentaux en Didactique des langues-cultures étrangères et méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE

Nom du responsable de l'EC : Jules FAURE

Autre intervenante dans l'UC : Claire BERTHONNEAU

Volume horaire enseigné : 48h

Descriptif

Le cours a pour objectif principal la connaissance approfondie des méthodologies d'enseignement /apprentissage des langues et notamment du français en tant que langue étrangère, conçues comme des « démarches raisonnées, basées sur un ensemble cohérent de principes ou d'hypothèses linguistiques, psychologiques, pédagogiques et répondant à un objectif déterminé » (Puren, 1998). Ces méthodologies, depuis la Méthodologie Traditionnelle jusqu'à la Perspective Actionnelle, sont abordées dans leur spécificité sur le plan des fondements théoriques qui les sous-tendent, des principes didactiques qui les structurent et de leur mise en œuvre pratique. Corollairement, sont approfondies les notions didactiques qui déterminent ces méthodologies telles que transmission, systématisation, compétence de communication, document authentique, centration sur l'apprenant, collaboration et coopération, etc. Il s'agira également dans ce cours de prendre connaissance des différents matériaux pédagogiques utilisés tout au long de l'évolution de la didactique des langues et des cultures et de les analyser à l'aide d'outils comme des typologies d'exercices, d'activités ou de tâches, des typologies de supports, des référentiels tels que le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Acquis d'apprentissage

- Connaissances des méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues étrangères et du FLE, en particulier les approches actives les plus récentes (approche communicative et perspective actionnelle)
- Connaissances du cadre européen commun de référence des langues (CECRL)
- Connaissances des ressources pédagogiques pertinentes pour l'enseignement/apprentissage du FLE (manuels de langue, guides pédagogiques, matériel complémentaire)

- Connaissances des composantes culturelles, sociales, cognitives qui sous-tendent l'apprentissage d'une langue étrangère
- Connaissances des différentes étapes d'une séquence d'apprentissage linguistique (sensibilisation, compréhension, repérage, conceptualisation, systématisation et production) et des types de tâches qui peuvent soutenir ces différentes phases

Compétences visées

- Identifier et s'appuyer sur des ressources didactiques et des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE
- Identifier les principes méthodologiques à l'œuvre dans des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE et y porter un regard critique
- Analyser les caractéristiques des matériaux pédagogiques pour l'enseignement/apprentissage du FLE et leur pertinence en vue d'une utilisation en classe, pour des publics donnés, selon des modalités données

EC 2 : Observation de classes en FLE

Nom du responsable de l'EC : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Descriptif

Ce cours permet aux étudiants de préparer puis de rendre compte de leurs observations de classes de FLES, et d'analyser différents aspects d'une séance pédagogique.

Acquis d'apprentissage

Connaissances des paramètres d'observation d'une situation d'enseignement/apprentissage

Compétences visées

Décrire une situation d'enseignement/apprentissage, utiliser des critères d'observation de la classe de langue

UE 2 : Linguistique 1

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Autres intervenantes dans l'UE : Hana GRUET-SKRABALOVA et Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Parties composant l'UE	CM	TD
Production de l'oral et phonétique corrective (Damien CHABANAL)	10h	10h
Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2 (Hana GRUET-SKRABALOVA)	6h	6h
Analyse de présentations grammaticales dans les manuels et ressources FLE (Lidia LEBAS)	8h	8h

Descriptif

Ce cours aborde diverses problématiques linguistiques relatives à l'apprentissage d'une langue étrangère.

La partie « Production de l'oral et phonétique corrective » vise à identifier les spécificités du système phonologique du français et les contraintes qu'il impose face aux autres langues. A cette fin, sont étudiées les différentes confusions opérées par certains groupes linguistiques face à la langue française. Des méthodes de phonétique corrective sont présentées pour aider l'apprenant de FLE à mieux maîtriser la compréhension et la production orale.

La partie « Universaux, variations, transferts et acquisition d'une L2 » est consacrée au processus d'acquisition de L2 et à l'influence des langues maternelles dans ce processus. Les apprenants semblent en effet importer des éléments et des traits de leur langue maternelle dans la langue cible. Ce phénomène, appelé transfert,

peut être positif (lorsque le résultat de cette importation est correct) ou négatif (lorsqu'il mène à des erreurs). Sont étudiés les différents types de transferts et les propriétés linguistiques qui peuvent en être la source.

La partie « Analyse de présentations grammaticales dans les manuels et ressources FLE » s'intéresse aux formes linguistiques posant particulièrement problème aux apprenants du FLE (pronoms, articles, temps et modes verbaux) à travers leurs présentations dans des manuels et d'autres supports FLE. Il s'agit d'analyser et d'évaluer ces présentations en appliquant des critères précis et en anticipant les difficultés des apprenants.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les aspects rythmico-mélangiques de la langue française
- Connaissances sur les courants de didactiques de la prononciation
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE
- Connaissances du processus d'acquisition de langue seconde, et en particulier le rôle de transfert linguistique dans ce processus
- Connaissances des universaux linguistiques et des paramètres de variation des langues
- Perfectionnement des connaissances relatives aux pronoms, déterminants, temps et modes verbaux
- Connaissances sur les difficultés des apprenants du FLE par rapport à l'emploi de ces formes
- Découverte de présentations de ces formes dans des manuels et d'autres supports FLE
- Connaissance des approches (syntaxique, sémantique, pragmatique) utilisées dans les présentations grammaticales
- Maîtrise des critères d'analyse des présentations grammaticales

Compétences visées

- Utiliser les outils actuels pour la correction phonétique et prosodique
- Comparer le système du français oral avec d'autres langues
- Identifier et comparer les propriétés de différents systèmes linguistiques à partir de données empiriques
- Faire des hypothèses sur les sources d'erreurs dans la production des apprenants en s'appuyant sur les propriétés des langues maternelles
- Analyser les présentations grammaticales dans des supports FLE
- Evaluer les présentations grammaticales selon les critères de clarté, cohérence, validité et utilité, en prenant en compte les difficultés des apprenants.

UE 3 : Projets en didactique

Nom du responsable de l'UE : Lalie PIRET

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Fondé sur une démarche de projet actionnelle, ce cours a pour objectif de mettre les étudiant·e·s en situation de construire collaborativement des connaissances et des supports destinés à être utilisés dans des séquences pédagogiques et tâches avec un public FLE/FLES, visant le développement d'un type particulier de compétences liées à la pratique de la langue-culture française.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances des différents paramètres d'une compétence visée (ex. difficultés des apprenants vis-à-vis de la compétence de production écrite, liens avec d'autres compétences, évaluation des productions des apprenants, etc.)
- Connaissances didactiques liées à compétence visée (ex. connaissances sur la didactique de l'écrit)
- Sensibilisation à la démarche de projet, au travail collaboratif et coopératif

Compétences visées

- Rechercher, analyser et synthétiser des apports théoriques pertinents
- Analyser les difficultés réelles ou potentielles d'apprenants dans un domaine particulier
- Rechercher, adapter et élaborer des supports pédagogiques pertinents pour les objectifs d'enseignement/apprentissage prévus
- Elaborer une séquence pédagogique, réunissant et organisant des tâches d'apprentissage variées, décrites à l'aide de fiches pédagogiques, en incluant des indications sur l'évaluation
- Définir des critères d'évaluation de productions d'apprenants

UE 4 : Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1

Nom du responsable de l'UE : François TROUILLEUX

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

L'objectif principal de ce cours (qui se poursuit sur les semestres 2 et 3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.). Les étudiant·e-s sont principalement initié·e-s aux fonctionnalités du TBI (Tableau Blanc Interactif) et son potentiel pédagogique et sont mis·e-s en situation de concevoir des tâches d'apprentissage avec cet outil pour des séances présentielles médiatisées en direction d'apprenants de FLE aux niveaux variés et aux profils hétérogènes.

Acquis d'apprentissage

- Connaître les enjeux du numérique et particulièrement, les caractéristiques et potentialités des dispositifs pédagogiques de type présentiel médiatisé
- Connaître le TBI comme outil au service de l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère
- Connaître les applications numériques permettant la génération de tâches d'apprentissage de différentes natures (compréhension, systématisation, évaluation, mobilisation de connaissances, etc.)
- Planifier une séance d'enseignement du FLE selon une démarche active et inductive

Compétences visées

- Créer des tâches d'apprentissage de la langue étrangère médiatisées pour des apprenant·e-s de FLE aux profils, niveaux et objectifs divers
- Utiliser le TBI et ses fonctionnalités pour un enseignement/apprentissage de la langue étrangère en présentiel
- Savoir utiliser des applications numériques diverses pour individualiser l'apprentissage d'une langue étrangère

UE 5 : Communication professionnelle

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours propose aux étudiants de travailler sur leurs pratiques de communication orale et écrite, en relation avec le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues.

Il permet également d'analyser les paramètres entrant en jeu dans une situation de communication et les éventuels dysfonctionnements, à partir de courts apports théoriques et d'exercices qui mettront les étudiants dans différentes situations de communication.

Acquis d'apprentissage

Connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la communication, appliquées au contexte de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères et du FLE

Compétences visées

- Analyser sa communication
- Adapter sa communication orale et écrite dans un objectif professionnel
- Comprendre les paramètres d'une situation de communication

UE 6 : Langue étrangère - LANSAD

Volume horaire enseigné : 20h

Nombre de crédits ECTS : 3

Langues : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe

UE 6 GT : Anglais scientifique

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 20h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours proposera des activités de compréhension et de production écrites et orales à partir de textes et de vidéos en anglais relatifs aux sciences du langage et à la didactique des langues, en intégrant un usage éclairé de l'intelligence artificielle ainsi que des approfondissements sur la langue anglaise (lexique, grammaire, prononciation).

Acquis d'apprentissage

- Approfondissement des connaissances en langue anglaise : lexique, grammaire, prononciation
- Structure de l'article scientifique

Compétences visées

- Comprendre une communication scientifique en anglais portant sur les sciences du langage ou la didactique des langues, à l'oral et à l'écrit
- Résumer un texte scientifique en anglais
- Traduire un texte scientifique du français en anglais

UE 7 : UE optionnelle à choix

Au semestre 1, l'étudiant-e doit choisir deux UE dans la liste qui suit. Pour les étudiant-e-s ayant déjà validé les UE de l'option FLE des licences à l'UCA, il n'est pas possible de les choisir. Les étudiant-e-s ayant validé une partie de l'option FLE des licences ou n'étant pas titulaires d'une licence parcours FLE, doivent suivre deux cours parmi les EC suivants :

- FLE, Phonétique et phonologie du français
- FLE, Morphosyntaxe du français
- Initiation à la didactique du FLE

EC : FLE, phonétique et phonologie du français (Option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Autre enseignante intervenant dans cette UE : Aurélien VEILLAULT

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours aborde les aspects segmentaux, suprasegmentaux (prosodiques) et intersegmentaux (phénomènes de contact entre sons) de la langue française. Nous nous focaliserons sur les différentes méthodes de phonétique corrective du FLE depuis la méthode directe jusqu'aux méthodes de correction intensive.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les spécificités phonétiques et prosodiques du français
- Connaissance des principes de base de la transcription phonétique
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE

Compétences visées

- Décrire le fonctionnement de la langue française à l'oral
- Expliquer les différences entre le système phonétique du français et les autres langues
- Faire un exercice de correction phonétique pour un public FLE

EC : FLE, morphosyntaxe du français (Option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Autre enseignante intervenant dans cette UE : Claire BERTHONNEAU

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Après une introduction générale au domaine de la morphosyntaxe, le cours se focalisera sur les aspects morphosyntaxiques de la langue française posant particulièrement problème aux apprenants étrangers, notamment concernant les pronoms, les déterminants, les temps et les modes verbaux.

Acquis d'apprentissage

- Développement des connaissances de la langue française relatives aux pronoms déterminants, temps et modes verbaux
- Sensibilisation aux difficultés des apprenants du FLE vis-à-vis de l'emploi de ses formes

Compétences visées

Analyser et expliquer des aspects morphosyntaxiques de la langue française au sein d'extraits de discours, en tenant compte des difficultés que représentent ces aspects pour les apprenants du FLE.

EC : Introduction à la didactique des langues (Option FLE des licences)

Nom du responsable de l'UE : Christine BLANCHARD

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours propose une initiation à la didactique des langues suivant des aspects linguistiques et communicatifs. Il aborde ainsi plusieurs thématiques : la langue comme système et outil de communication, la norme et la variation, les référentiels en didactique des langues pour le choix des contenus (Le Français Fondamental, Un Niveau-Seuil et le CECRL), ainsi que les activités d'apprentissage pour la grammaire et la communication. Le

cours présente les apports théoriques et historiques à ces thématiques, et propose des pistes de réflexion pour l'enseignement du FLE.

Acquis d'apprentissage

Connaissances historiques, théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues étrangères.

Compétences visées

- Savoir utiliser le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) pour définir une tâche en FLE
- Décrire une tâche visant un point de langue-culture en FLE
- Appliquer l'évaluation et la bienveillance

EC : Séminaire de linguistique (Master LLCER)

Ce cours est constitué de quatre parties devant toutes être suivies.

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

1) Linguistique de corpus et approches de la langue parlée (Séances 1-3, Mylène BLASCO)

La linguistique de corpus s'est développée pour extraire d'un corpus les phénomènes linguistiques pertinents, nécessaires à la connaissance et à l'enseignement des langues. L'objet du séminaire sera de rappeler quelques notions théoriques indispensables à la compréhension (tenants et aboutissants) de la linguistique de corpus, de sensibiliser les étudiants aux difficultés et aux choix inhérents à la constitution et à l'exploitation de corpus oraux, et de présenter les travaux récents consacrés à la syntaxe de l'oral et aux genres de discours.

2) La modalité et les verbes modaux (Séances 4-6, Hana GRUET)

Ce séminaire sera consacré à la syntaxe et à la sémantique des verbes modaux dans une perspective comparative (langues romanes, germaniques, slaves). Nous examinerons l'hypothèse selon laquelle les verbes modaux seraient des verbes à contrôle ou des verbes à montée en fonction de leur interprétation déontique ou épistémique. Nous présenterons les conséquences de cette hypothèse sur l'analyse de l'ellipse du SV après les verbes modaux. Nous nous intéresserons également aux cas où les verbes modaux se combinent avec des compléments non-verbaux.

3) Intercompréhension dans la perspective didactique : analyse des éléments morphosyntaxiques des langues slaves orientales (Séances 7-9, Olena POLOVYNKO)

Lors de ce séminaire, une interprétation du phénomène d'intercompréhension dans la perspective didactique sera proposée ainsi qu'une présentation d'une technique permettant d'améliorer la capacité naturelle à comprendre des langues apparentées à celle que le sujet maîtrise déjà. Il s'agit d'une approche hybride entre la grammaire comparée des langues biélorusse, russe et ukrainienne et la « méthode des sept tamis ». C'est notamment l'analyse morphologique et syntaxique qui aide à former la connaissance complexe sur les systèmes linguistiques et permet aux apprenants d'aborder des langues inconnues par l'intercompréhension.

4) La linguistique cognitive : fondements (Séances 10-12, Aurélie BARNABE)

Les fondements de la linguistique cognitive seront examinés. Une première partie du cours sera consacrée à l'idée selon laquelle la langue influence la pensée spatiale, en lien avec les travaux de Whorf et, plus tard, ceux de Levinson. Dans un second temps, les concepts spatiaux de la linguistique cognitive seront à l'étude : on verra comment les schèmes-images (ou *image schema*) s'inscrivent dans des structures grammaticales fréquentes (*usage-based data*). Des analyses sur corpus souligneront l'ancrage du corps et de la perception de la « grammaire de l'espace » (Langacker, 1987). Par le prisme cognitif, on verra comment on est passé d'une approche formelle et descriptive à une vision intégrée, dynamique et expérientielle.

EC : Analyse du discours (Master LLCER)

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours aborde le discours sous l'angle pragmatique, c'est-à-dire comme moyen d'agir sur le destinataire afin de lui apprendre, lui faire comprendre et lui faire admettre quelque chose, tout en prenant en compte ses connaissances et ses idées supposées.

L'analyse portera sur des fragments de discours écrit (du type journalistique, publicitaire ou politique) en s'intéressant aux marques linguistiques et aux procédés discursifs pertinents.

Acquis d'apprentissage

Fonctions discursives de formes verbales (lexicales, grammaticales) et paraverbales (typographiques) de la langue française

Compétences visées

- Reconnaître les visées communicatives et argumentatives d'un discours
- Expliquer les fonctions de formes verbales et paraverbales par rapport à ces visées

EC : Interactions sociales et technologies (Master STAPS)

Nom du responsable de l'UE : Laurent CAMUS

Volume horaire enseigné : 18h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours explore comment les technologies structurent les interactions sociales dans des contextes variés (vie quotidienne, travail, médias, sport, espace public). Il met en lumière le rôle du langage, du corps et de la matérialité dans les échanges médiés par des dispositifs technologiques. Après une introduction aux notions d'interaction sociale issues de la sociologie interactionniste et de l'analyse conversationnelle, il aborde les enjeux méthodologiques liés à la constitution et à la transcription de corpus audio et vidéo. À partir de données empiriques, il analyse les normes tacites de l'organisation des interactions médiées (téléphone, visioconférence, messageries, jeux vidéo, applications, médias), en incluant une attention spécifique aux interactions homme-machine et aux interactions médiatisées (parole politique, événements sportifs, spectacles).

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les théories et méthodes de l'analyse de l'interaction sociale, en particulier en contexte technologique
- Connaissances des enjeux méthodologiques liés à la constitution et à l'étude de corpus audio/vidéo d'interactions

Compétences visées

- Décrire et analyser des interactions médiées par différentes technologies
- Identifier le rôle du langage, du corps et des dispositifs matériels dans l'organisation de l'interaction
- Relier l'analyse empirique à des cadres théoriques en sciences sociales et en analyse conversationnelle

6. Enseignements de 2^e semestre

Enseignements fondamentaux

UE 8 : Didactique des domaines du FLE/S et savoirs professionnels pour la classe

Enseignantes intervenant dans cette UE : Claire BERTHONNEAU, Murielle BIDAULT, Rose-Marie CHAVES

Volume horaire enseigné : 48h

Nombre de crédits ECTS : 6

Descriptif

Dans ce cours, cinq domaines transversaux en didactique du FLE sont abordés : aider les apprenant.e.s de FLE à comprendre à l'écrit et à l'oral, aider à produire à l'oral et à l'écrit, « faire » de la grammaire en classe, travailler le vocabulaire, développer les compétences interculturelles. Pour chacun des domaines, en appui sur les connaissances didactiques, linguistiques, psycholinguistiques pertinentes, sont travaillées les démarches à mettre en œuvre en classe de FLE et les gestes professionnels en lien avec ces démarches, permettant l'utilisation pédagogique de documents variés (oraux, écrits, audio-visuels, iconiques...) en relation avec la formulation d'objectifs de diverses natures (linguistiques, communicatifs et (inter)culturels) en fonction de publics aux caractéristiques variées (âge, niveau de langue, homogène, hétérogène, en contexte homoglotte ou hétéroglotte...).

Acquis d'apprentissage

- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage d'une langue étrangère, en prenant en compte les apports de la recherche
- Connaître les référentiels de langue et matériaux pédagogiques existants en appui à la scénarisation pédagogique (CECR et autres)
- Connaître les démarches à mettre en œuvre dans la classe pour favoriser l'apprentissage de la langue étrangère et le développement de la compétence de communication interculturelle des apprenant.e.s

Compétences visées

- Différencier les publics du FLE, identifier leurs caractéristiques et en tenir compte dans une scénarisation pédagogique
- Savoir utiliser des documents authentiques pour des objectifs d'enseignement et d'apprentissage de la langue étrangère
- Concevoir et planifier des tâches pour des publics aux besoins et aux objectifs variés
- Concevoir et planifier des tâches d'apprentissage permettant les interactions avec et entre les apprenants dans une perspective communicative et actionnelle
- Identifier et adapter des supports d'apprentissage existants variés (extraits de matériaux pédagogiques divers) pour des objectifs d'enseignement et d'apprentissage de la langue étrangère
- Organiser des tâches d'apprentissage entre elles en cohérence avec les objectifs et en respectant les différentes étapes d'une séquence d'apprentissage linguistique et/ou culturel

UE 9 : Linguistique 2 : Pragmatique des formes morphosyntaxiques

Nom du responsable de l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Ce cours abordera les formes linguistiques dont l'emploi pose particulièrement problème aux apprenants du FLE : articles, temps et modes verbaux, en intégrant les apports de la linguistique privilégiant les considérations pragmatiques et interlocutives.

Acquis d'apprentissage

- Découverte de critères pragmatiques et interlocutifs pour l'analyse des formes linguistiques
- Prise en compte de la communication réelle dans la description de formes linguistiques
- Approfondissement des connaissances sur l'emploi des articles (et des noms sans article), de l'imparfait et du passé composé, du subjonctif en opposition à l'indicatif

Compétences visées

- Expliquer l'emploi de formes linguistiques (articles, temps et modes verbaux) au sein du discours, en tenant compte des visées communicatives
- Recueillir des exemples authentiques d'emploi permettant de mettre en évidence les spécificités communicatives des formes linguistiques étudiées

UE 10 : Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2

Nom du responsable de l'UE : Anne-Laure FOUCHER

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

L'objectif principal de ce cours (démarré au S1 et qui se poursuit au S3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).

Via des télécollaborations avec des institutions étrangères enseignant le FLE, les étudiant·e·s expérimentent un dispositif distanciel de formation au FLE avec des étudiant·e·s étranger·e·s, dans lequel ils/elles sont tuteurs et tutrices et utilisent des outils de type plateforme d'apprentissage et logiciel de vidéoconférence.

Acquis d'apprentissage

- Connaître les enjeux du numérique et, particulièrement, les caractéristiques et potentialités des dispositifs pédagogiques de type distanciel synchrone pour l'enseignement/apprentissage de la LE
- Connaître les outils de visioconférence comme outil au service de l'enseignement/apprentissage de la LE et en particulier du développement des compétences communicatives orales et interculturelles
- Être capable de proposer des tâches d'apprentissage adaptées aux caractéristiques d'un public donné.

Compétences visées

- Assurer une médiation pédagogique distancielle (synchrone et/ou asynchrone) en utilisant des logiciels spécialisés (plateforme, outils de visioconférence, etc.)
- Créer des tâches médiatisées dans le cadre d'un enseignement/apprentissage du FLE distanciel

UE 11 : Projets en linguistique appliquée 1

Nom du responsable de l'UE : Damien CHABANAL

Autre intervenant dans l'UE : Lidia LEBAS

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Le cours a deux objectifs principaux : a) étudier le traitement de la variation linguistique en classe de FLE et dans les manuels de FLE (partie de D. Chabanal) ; b) analyser des productions orales de locuteurs non natifs et transformer ces observations en propositions pédagogiques ciblées (partie de L. Lebas).

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur le rapport « normes » et « variations » connaissances sur la manière d'aborder la variation chez l'enseignant-e
- Connaissances sur les types d'erreurs en acquisition du FLE et la notion d'interlangue
- Connaissances méthodologiques pour la transcription et l'analyse d'un corpus oral

Compétences visées

- Analyser les modalités d'explication de la variation en contexte FLE
- Collecter, transcrire et analyser un corpus oral de locuteur non natif
- Identifier et interpréter des erreurs pour établir un profil linguistique
- Concevoir des activités pédagogiques adaptées aux difficultés observées

UE 12 : Anthropologie culturelle

Nom du responsable de l'UE : Caroline LARDY

Volume horaire enseigné : 24h

Nombre de crédits ECTS : 3

Descriptif

Initiation aux concepts fondamentaux et grands courants de l'anthropologie culturelle appliquée aux problématiques de la formation en FLE.

Acquis d'apprentissage

- Acquérir des notions théoriques et des références clés pour comprendre les modes de vie et de pensée en société
- S'initier à l'analyse de l'image fixe et en mouvement
- Réfléchir à la représentation des cultures par et avec l'image

Compétences visées

Mobiliser les connaissances, les méthodes et les outils du champ de l'anthropologie culturelle pour des objectifs relevant de l'enseignement/apprentissage du FLE, dans des contextes divers, sous des formats divers

UE 13 : Professionnalisation - stage en milieu professionnel

Nombre de crédits ECTS : 12

Parties composant l'UE
EC 1 : e-portfolio de compétences professionnelles (Alice JEAN)
EC 2 : Rapport de stage
EC 3 : Soutenance orale

Descriptif

Comprenant un stage d'une durée d'un mois minimum (équivalent temps plein, 22 jours x 7 heures = 154 heures) en classe de FLE auprès de publics allophones, cette UE de professionnalisation vise à la fois à faire expérimenter sur le terrain les connaissances et gestes professionnels travaillés dans les autres UE, à développer la capacité à rendre compte de sa pratique à faire réfléchir sur les pratiques et la posture via la

rédaction d'un rapport de stage et l'élaboration d'un e-portfolio de compétences professionnelles dans le domaine du FLES.

Le stage peut être effectué soit sous forme de stage intensif, soit sous forme de stage extensif dans divers établissements ou organismes qui se consacrent à l'enseignement du FLE et notamment dans les organismes suivants :

- FLEURA (Centre de Français Langue Etrangère Universitaire en Région Auvergne), Université Clermont Auvergne, site Carnot
- CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias), Vichy
- dans un autre organisme de ce type en France (ex. Centre de Linguistique Appliquée (CLA), Besançon) ou à l'étranger (dans le réseau des Alliances françaises, des Instituts Français)
- dans les établissements français (écoles, collèges) accueillant des dispositifs UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants)
- dans les GRETA (Groupements d'établissements) ou dans une association qui forme les migrant.e.s (Secours Populaire) ou qui accueille des élèves allophones (AFEV)
- dans un établissement scolaire à l'étranger (relevant du système éducatif du pays concerné ou non)

Le stage peut commencer dès le semestre 1 mais ne sera validé qu'au semestre 2.

N.B. : Les séjours effectués à l'étranger comme assistant-e, lecteur-trice ou enseignant-e, ou les séjours effectués en France dans un établissement d'enseignement de FLE avant l'inscription en M1, peuvent être validés sur présentation d'une attestation du responsable de l'établissement où l'étudiant-e a travaillé, précisant le type et la durée des enseignements effectués. Ils ne peuvent en aucun cas dispenser l'étudiant-e concerné de la totalité de son stage.

Acquis d'apprentissage

- Maîtrise des compétences professionnelles et personnelles à mobiliser en tant qu'enseignant-e de FLES
- Réflexivité et auto-évaluation de ses connaissances, compétences et pratiques.
- Prise en main d'outils et applications numériques pour la conception d'un e-portfolio
- Connaissances de terrains professionnels dans le domaine du FLES

Compétences visées

- Produire un rapport de stage rendant compte de sa pratique dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE, s'appuyant sur des ressources des champs concernés par la problématique annoncée et tenant compte des paramètres contextuels
- Valoriser ses connaissances et compétences dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE dans un e-portfolio
- Analyser son positionnement et ses activités dans un environnement de travail donné
- Adapter son positionnement à l'environnement de travail
- Prendre en compte les suggestions, conseils et remarques d'autrui dans l'environnement de travail donné

UE 13 GT : Projet de recherche - stage en laboratoire de recherche

Nombre de crédits ECTS : 12

Parties composant l'UE
EC 1 : Méthodologie de la recherche et bibliographie (12h TD)
EC 2 : Interdisciplinary Workshop (18h TD)
EC 3 : Travail d'Etudes et de Recherche (TER)
EC 4 : Soutenance orale du TER

Descriptif

Comprenant un stage en laboratoire de recherche, cette UE vise à faire mobiliser en contexte scientifique des connaissances et compétences propres au champ des sciences du langage pour la conduite d'une recherche portant sur des problématiques linguistiques et/ou didactiques, depuis la revue de littérature jusqu'à la présentation des résultats.

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur la vie d'un laboratoire de recherche, sur des projets de recherche développés dans le domaine des sciences du langage
- Connaissances théoriques dans le domaine des sciences du langage étudié

Compétences visées

- Synthétiser la littérature du domaine sans plagiat, en respectant les normes bibliographiques et en citant de manière conforme
- Respecter les règles déontologiques et méthodologiques et l'éthique scientifique
- Formuler une problématique et/ou une (ou des) question(s) de recherche
- Manipuler des données théoriques et pratiques complexes propres à sa spécialité
- Recueillir des données langagières avec les outils du domaine, selon les standards du domaine
- Présenter et analyser des données selon les standards du domaine
- Produire un écrit conforme aux standards universitaires sur le plan rédactionnel (syntaxe, orthographe, structure)
- Exposer sa problématique en la vulgarisant face à un public pluridisciplinaire
- Présenter à l'oral les résultats d'une recherche

7. Informations importantes

A propos du stage

Tout stage envisagé par l'étudiant doit être soumis à l'accord explicite de la responsable du Master. Les démarches de conventionnement du stage (demande de convention puis convention, etc.) sont à effectuer en lien étroit avec le bureau des stages de l'UFR LCSH (<https://lettres.uca.fr/insertion-professionnelle-stages/stages>) ; voir aussi « **le guide des stages** » (même page). La saisie des conventions de stage se fait via l'application PStage sur votre ENT.

Inscription pédagogique

En début d'année, après votre inscription administrative, vous devez faire vos choix pédagogiques. Cette inscription pédagogique vous engage. Si vous changez d'avis, pensez bien à corriger votre inscription, dans le délai prévu. Si vous êtes inscrit-e à un cours X et que vous passez l'examen d'un cours Y, le service de la scolarité ne pourra pas prendre en compte votre note.

Informations sur l'ENT

L'espace numérique de travail (ENT) de l'UCA est très utilisé pour les cours, pour la transmission des informations, pour le dépôt des travaux, pour le suivi des stages, etc. Il est indispensable que vous consultiez votre ENT et vos espaces de cours très régulièrement. Il est également impératif que vous utilisiez votre adresse électronique universitaire dans vos échanges avec l'équipe pédagogique et l'administration.

Pour activer votre accès à l'ENT et apprendre à l'utiliser, consultez la page *Services numériques* sur le site de l'UCA (Camus / Vie étudiante > Services numériques, lien direct : <https://www.uca.fr/campus/ressources-numeriques/>).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) se trouvent dans un document à part, tout comme le règlement des études (cf. <https://lettres.uca.fr/scolarité/modalites-de-contrôle-des-connaissances-et-des-compétences-m3c>). Le détail des consignes d'évaluation pour chaque UE vous sera donné en début de chaque semestre par les enseignant·e·s en charge des UE concernées.

Contacter les enseignant·e·s

Chaque enseignant·e est disponible pour vous rencontrer sur RDV. Vous pouvez également les contacter par mail ou par téléphone.